

Le bilan de compétences

07/12/2020



Qu'est-ce que le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement vous permettant de faire le point sur vos capacités, vos aptitudes et vos motivations, afin de définir (ou confirmer) un projet professionnel et/ou un projet de formation. Il est **réalisé par un prestataire spécialisé extérieur à l'entreprise**, pendant le temps de travail ou en dehors ([articles R6313-4 à R6313-8](#) du Code du travail).

Quels sont les objectifs ?

- ✓ faire le point sur vos compétences et aptitudes
- ✓ élaborer un projet professionnel
- ✓ étudier les possibilités de mobilité
- ✓ Qui est concerné ?

Toutes les personnes actives (salariés, demandeurs d'emploi, fonctionnaires, indépendants...), qui ressentent le besoin de faire un point sur leur parcours et leurs perspectives professionnelles.

Comment se déroule le bilan ?

Vous choisissez le centre de bilan de compétences, parmi la liste des prestataires agréés.
Vous trouverez l'information sur les sites suivants :

- ✓ [Mon compte formation](#)
- ✓ [Fédération nationale des centres interinstitutionnels de bilan de compétences \(CIBC\)](#)
- ✓ [Fédération française des professionnels de l'accompagnement et du bilan de compétences \(FFPABC\)](#)

Le bilan se déroule en 3 étapes :

- ① Phase préliminaire pour analyser votre demande et déterminer le format le plus adapté à votre situation
- ② Phase d'investigation pour construire votre projet et vérifier la pertinence
- ③ Phase de conclusion pour recenser les conditions et moyens pour réaliser votre projet, et prévoir les étapes de mise en place

Comment est-il financé ?

Vous pouvez financer votre bilan de compétences avec vos droits acquis sur votre [compte personnel de formation](#).

Bon à savoir

Pour vous aider à faire le point, il existe un passeport d'orientation, de formation et de compétences : il vous aide à répertorier les diplômes obtenus, les postes occupés, les formations suivies.

Il peut vous être utile pour faciliter votre orientation professionnelle et développer votre mobilité professionnelle au sein ou en dehors de votre entreprise.

[En savoir plus avec Pôle emploi](#)